



FICHE PROGRAMMATION

PREVENIR LES RISQUES ROUTIERS

Public

Tout personnel d'entreprise

Prérequis

- Avoir une aptitude médicale au travail.
- Occuper un poste au sein de l'entreprise pour lequel il/elle est amené(e) à conduire un véhicule ou un engin, ou effectuer des trajets pour se rendre au travail.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les facteurs de risque routier.
- Identifier ses responsabilités concernant la sécurité routière.
- Effectuer les vérifications et actions nécessaires pour prévenir les accidents.

Contenu

Enjeux, procédures et responsabilités.

- Etude commentée d'articles de journaux relatifs aux accidents en risque routier.
- Statistiques des accidents du travail sur la route en Métropole et en Nouvelle Calédonie.
- Définition accidents du travail et maladies professionnelles en relation avec le risque routier.
- Conducteur routier : un vrai métier. Analyse des risques professionnels.
- Les responsabilités civiles et pénales des conducteurs.

Procédures de travail (fonction de l'activité du salarié).

- Visite journalière de l'engin.
- Chargement et déchargement.
- Mise à quai, calage des engins.
- Opérations de chargement et de déchargement.
- Manutention manuelle et mécanisée.
- Les bennes de chargement.
- Le mécanisme de l'accident, la situation dangereuse : analyse, prévention.

Pourquoi agir ?

- Les différents enjeux (humains, juridiques, économiques, sociétaux, organisationnels).
- Les déterminants du risque routier (humains, techniques, environnementaux, organisationnels).

Comment agir ?

- état des lieux (humain, technique, organisation).
- évaluation du risque routier dans l'entreprise.
- management du risque routier (humain, technique, organisation, communication).

- le plan de prévention du risque routier (exemple).

Procédures de travail.

- Vérifications avant le départ en livraison.
- Circulation en charge et à vide.
- Organisation des tournées.
- Gestion du temps et de l'événementiel soudain.
- Risques associés au métier.
- Les vibrations au poste de travail.
- Gestes et postures.
- Nuisances sonores.
- Horaires décalés.
- Les économies d'énergie et le développement durable (Bilan carbone de la conduite d'un engin motorisé).